

Cession d'un étal aux Halles Centrales

Démission simple

Occupant :
lettre de démission
adressée au Maire (3 mois
de préavis)

Ville :
Publie un **appel à
candidature** pour
rechercher un
remplaçant.

Commission des Halles
Note au Maire

Si accord
du Maire

→ **abrogation de l'AOT de
l'occupant**

→ **attribution d'une
nouvelle AOT au candidat
retenu**

Présentation d'un repreneur pour activité identique

→ **Transfert d'AOT**
→ **Pas de mise en concurrence**

Reprise
du fonds

Occupant :
(minimum 2 ans d'ancienneté aux Halles)

→ identifie un repreneur pour la même activité
→ présente à la mairie un dossier de reprise complet

Commission des Halles
(examen du dossier de reprise)

Note au Maire

Accord du
Maire

La transaction financière
peut avoir lieu

→ **Transfert de l'AOT**

- ⚠
- activité strictement identique
- aucune modification des conditions d'exploitation
- durée d'exploitation identique à celle restant au cédant
- repreneur subrogé dans les droits et obligations

Le cédant peut :

- présenter un autre repreneur
- démissionner

Présentation d'un repreneur avec activité différente

→ **Nouvelle AOT**
→ **Mise en concurrence**

Initiative
de
cession

Occupant et repreneur pressenti :

→ s'accordent sur un montant de transaction
→ intègrent une condition suspensive
(selon attribution de l'AOT)

Occupant :
informe la mairie par
courrier (sans
démissionner)

Candidat :
sollicite une *AOT
anticipée* au Maire

Ville :
Publie un **avis simple** (3 semaines)
pour vérifier l'absence de candidature
concurrente

Aucune
candidature
concurrente

La **Ville** délivre une
AOT anticipée au
candidat

la transaction financière
peut avoir lieu

Le **cédant** présente
sa démission au
Maire

→ **abrogation de l'AOT
de l'occupant**

→ **attribution d'une
nouvelle AOT au
candidat retenu**

Un ou plusieurs
candidat(s)
concurrent(s)

**Transaction financière
non assurée**

Le **cédant**
présente sa
démission au
Maire

La **Ville** lance un **appel
à candidature**
classique
(auquel peut répondre
le repreneur pressenti)

**Commission des
Halles**
Note au Maire

→ **abrogation de l'AOT
de l'occupant**

→ **attribution d'une
nouvelle AOT au
candidat retenu**